

## COMMUNE D'ARREST

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 16 janvier 2015

Le seize janvier deux mille quinze, 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-René LELONG, Maire. Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de M. Stéphane BOURGEOIS, excusé. M. Davy PACQUES est désigné comme secrétaire. Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Une réunion de travail réunissant les membres du conseil municipal et le cabinet V3D concernant l'aménagement et la sécurisation de la place Augustin Delahaye vient de se tenir. Le cabinet couchera sur plan les réflexions et orientations de ce jour.

#### **I- ACHAT D'UN TRACTEUR**

Le tracteur FORD étant hors d'usage, le conseil municipal décide de le remplacer par un tracteur d'occasion et retient l'offre des établissements LEBLOND (Boismont), proposant un véhicule d'occasion Massey Ferguson de 2003 avec chargeur, pour une somme de 26 000 euros HT. Un entretien général sera réalisé par le vendeur au préalable. Le coût de la location du tracteur depuis le mois d'octobre est de plus offert par les Ets LEBLOND.

Plusieurs banques ont été sollicitées pour une offre de prêt. Seul le Crédit Agricole a répondu en proposant un emprunt de 26 000 euros sur 5 ans, avec remboursement trimestriel, à un taux fixe de 1.20 %. Les frais de dossier s'élèvent à 150 euros. Le conseil municipal retient cette proposition et mandate M. le Maire pour signer tout document s'y rapportant.

Une subvention IDEAL de 20% va de plus être demandée au Conseil Général. Les Ets LEBLOND ont fait un geste commercial en acceptant de reporter le paiement de l'engin, l'autorisation du Département devant être donnée avant tout mandatement.

Plusieurs personnes étant intéressées par l'achat de l'ancien tracteur, le conseil municipal décide de fixer le prix minimum à 1 500 euros. Les candidats sont invités à déposer dès maintenant leur offre sous enveloppe cachetée à la mairie, ou le jour de l'ouverture des plis fixé au jeudi 26 février à 17h00. Le FORD sera alors vendu au plus offrant.

#### **II- QUESTIONS DIVERSES**

##### DPU

La vente aux enchères de la propriété CHEVALLIER-PERROT située rue Basse Boulogne (E 1212) aura lieu le 20 janvier prochain. Après renseignements pris auprès de services compétents, la commune ne pourra faire valoir son droit de préemption qu'au prix du dernier enchérisseur, et disposera d'un mois pour ce faire. Une réunion de conseil sera donc organisée entre temps pour prendre position.

Le conseil municipal étudie également une possibilité de préempter sur la vente de la propriété LAW-HANG, 2 rue de Catigny (E 1232). Le conseil ne donne cependant pas suite, le prix de 120 000 euros étant trop élevé vu l'état de l'immeuble.

Le conseil ne fait pas non plus valoir son droit de préemption sur la vente des propriétés de M. Mme DUBOS (ZH 9) et de Mme VINCENT (E 833).

##### Contrat Unique d'Insertion

Le contrat de Frédéric LOIRE se terminera le 31 mars prochain. Ce dernier ayant déjà effectué 2 ans à Arrest, le contrat ne peut plus être renouvelé. Les besoins de la commune et le profil des futurs candidats recherchés seront fixés prochainement ; un avis sera distribué dans les boîtes aux lettres.

##### CCBSS : mutualisation des services

Le code général des collectivités territoriales impose aux intercommunalités d'adopter dans le délai d'un an qui suit le renouvellement général des conseils municipaux, un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. La dotation globale de

fonctionnement sera attribuée en fonction d'un coefficient de mutualisation. Les communes sont donc consultées pour avis, pour être associées en amont. Des moyens devront être mis en commun dans le but d'améliorer le service à la population, de permettre des économies, de favoriser la maîtrise des effectifs.

#### Achat de tenues de feu pour les pompiers

Suite à la demande faite en fin d'année, M. le député Jean-Claude BUISINE débloque la somme de 2 500 euros émanant de sa réserve parlementaire pour l'achat de 13 tenues de feu pour le CPI d'Arrest (5 406.18 euros à l'UGAP). Le dossier est donc monté au nom de la commune, le conseil municipal décidant de répartir le remboursement de la différence par les sapeurs-pompiers sur 3 ans.

#### Formation secourisme

12 personnes se sont finalement inscrites à la formation qui se déroulera le samedi 24 janvier de 8h à 17h à la salle des fêtes. Le conseil municipal est d'accord pour fournir aux stagiaires et au formateur de quoi se restaurer le midi.

#### Visite d'entreprise

Rendez-vous est pris auprès de Mme PAGES pour visiter l'entreprise SILMER de Cayeux-sur-Mer, vendredi 6 février à 14h00.

#### Sortie d'école

La sortie d'école et l'utilisation du passage pour piétons seront observées pendant quelques jours, suite à la demande faite en conseil d'école de sécuriser la traversée des enfants. Une réunion de sensibilisation des familles avec les gendarmes pourrait être organisée en février sur le thème de la sécurité routière ; M. Jean-Pierre BRANTRAND y sera convié. Le traçage d'un circuit dans la cour d'école pour initier les enfants au code de la route est toujours à l'ordre du jour.

#### Feux de jardins

Des problèmes se posent régulièrement suite à des feux de végétaux dans le village. Une interdiction pure et simple n'étant pas envisageable, un arrêté rappelant les principes de tolérance et de respect du voisinage sera pris prochainement et distribué dans chaque foyer. Un rappel sur le bruit sera fait à cette occasion.

#### Armoire haut débit

L'organisme Somme Numérique installera prochainement une armoire permettant d'améliorer le débit internet sur la commune. Cette armoire se positionnera à côté du poste de télécommunication de la rue du Stade, sur le terrain appartenant à la commune.

Malgré quelques soucis rencontrés avec l'hébergeur, le site internet devrait être fonctionnel tout prochainement.

#### Etudes à l'étranger

Le conseil municipal prend connaissance de la demande d'aide financière de Mlle Julie BLONDEL, qui doit effectuer 6 mois de stage à Taïwan dans le cadre de ses études de tourisme. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de lui attribuer une aide de 214 euros, soit l'équivalent du coût de ses vaccins.

#### Demande de subvention

Le conseil municipal étudie la demande d'aide financière déposée par l'association « Sos matous picards » qui est intervenue récemment sur la commune pour s'occuper de chats. La commune paye déjà une cotisation conséquente à la SPA, mais le conseil accepte cependant de verser à l'association une subvention de 50 euros. Si sa situation venait à évoluer (développement de la structure, acquisition d'un local...), le conseil municipal réétudierait sa position.

#### Bâtiments communaux

La toiture côté rue des ateliers et de la caserne est à remplacer. Un devis sera demandé à M. Daniel DEHESDIN. Le cas des gouttières de l'école qui fuient est également évoqué, un devis de travaux sera également demandé.

Colis de fin d'année

Mme Lysiane JOLY donne le coût unitaire du colis des aînés (26.83 euros TTC), et du colis des employés (64.77 euros TTC).

**III- QUESTIONS D'INITIATIVES**

La sortie des enfants le lundi après-midi après les activités périscolaires a posé problème récemment. Un groupe d'enfants était sorti avant que les parents ne soient là. Le responsable à la communauté de communes sera alerté. Quelques dégradations ont également été signalées.

La machine à laver de l'école ne fonctionne plus. Il sera demandé à la CCBSS si elle peut la remplacer. La peinture sur le sol du préau se décolle à certains endroits. Les urinoirs de l'école fuient depuis quelque temps.

L'essuie-mains de la salle des fêtes ne fonctionne pas correctement.